

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli, tenue le cinquième (5<sup>e</sup>) jour d'octobre 2020 à compter de 20:00 heures à la salle Gérard-Ouellet située au 7-A Place de l'Église.

Sont présents :

Madame la conseillère,  
Lyne Jacques

Messieurs les conseillers,  
Jean-Pierre Lebel  
Stanley Bélanger  
Anthony Hallé  
Pierre Bussières  
Richard Bernier

formant quorum sous la présidence de Monsieur Normand Caron, maire.

**1. Ouverture de la session.**

Monsieur le maire ouvre la session en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux contribuables présents.

209-10-2020 **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant les sujets suivants :

9.1 Motion de remerciements à madame Diane Gendron et monsieur Michel Chassé.

L'item "Autres sujets " demeure ouvert.

210-10-2020 **3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2020 tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

**4. ADMINISTRATION :**

**4.1 Comptes du mois.**

**a) Rapport mensuel.**

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt du rapport mensuel des activités financières et des activités d'investissement du mois de septembre 2020.

**RAPPORT MENSUEL**

**ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT**

**Rapport mensuel de septembre 2020**  
**Pour la période du 1er janvier au 30 septembre**  
**2020**

	Budget 2020	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 30-09-2019	Recettes/ dépenses réelles au 30-09-2020	Disponible	%
--	----------------	---------------	---	---	------------	---

**Revenus**

Taxes	-4 424 681	-4 424 681	-4 322 918	-4 508 994	-101 763	97.70%
Paiement tenant lieu de taxes	-133 100	-133 100	-132 868	-135 828	-232	99.83%
Services rendus	-187 841	-187 841	-174 064	-164 954	-13 777	92.67%
Autres revenus	-135 200	-135 200	-256 446	-122 988	121 246	189.68%
Transferts	-220 149	-220 149	-90 940	-91 402	-129 209	41.31%
<b>Total revenus</b>	<b>-5 100 971</b>	<b>-5 100 971</b>	<b>-4 977 236</b>	<b>-5 024 167</b>	<b>-123 735</b>	<b>98.49%</b>

**Dépenses de fonctionnement**

Admin.gén.	903 256	903 256	680 792	682 606	220 650	75.57%
Sûreté du Qc	319 956	319 956	152 044	159 973	159 983	50.00%
Pompiers	220 463	220 463	147 973	225 035	-4 572	102.07%
Sécur.civ. Autres	31 795	31 795	20 517	34 743	-2 948	109.27%
Voirie	402 500	402 500	283 511	243 068	159 432	60.39%
Enlèv.de la neige	355 510	355 510	281 335	254 976	100 534	71.72%
Éclairage rues	19 450	19 450	12 468	8 992	10 458	46.23%
Transport collec	3 465	3 465	9 878	3 465	0	100.00%
Usine filtration	240 921	240 921	227 113	212 484	28 437	88.20%
Réseau aqueduc	109 445	109 445	107 635	69 177	40 268	63.21%
Usine d'épuration	94 150	94 150	70 242	62 165	31 985	66.03%
Réseau d'égout	63 155	63 155	66 835	45 023	18 132	71.29%
Matières résid.	513 530	513 530	336 965	345 861	167 669	67.35%
Autres, hygiène	6 855	6 855	7 754	6 470	385	94.39%
Santé - bien-être	39 560	39 560	37 314	21 935	17 625	55.45%
Urbanisme	166 157	166 157	128 615	119 210	46 947	71.75%
Ind.et commerce	80 638	80 638	31 967	32 042	48 596	39.74%
Tourisme	42 150	42 150	35 039	25 219	16 931	59.83%
Rénov.urbaine	0	0	24 951	0	0	0.00%
Embellissement	115 510	115 510	77 521	61 653	53 857	53.37%
Loisir	744 676	744 676	598 477	539 256	205 420	72.41%
Culture, centre c.	261 415	261 415	234 991	264 481	-3 066	101.17%
Bibliothèque	31 302	31 302	25 204	21 160	10 142	67.60%
Patrimoine	10 900	10 900	10 638	11 032	-132	101.21%
Autres, culture	7 200	7 200	4 119	2 680	4 520	37.22%
Frais financ., int.	134 954	134 954	80 928	81 336	53 618	60.27%
<b>Total dépenses</b>	<b>4 918 913</b>	<b>4 918 913</b>	<b>3 694 826</b>	<b>3 534 041</b>	<b>1 384 872</b>	<b>71.85%</b>

**Résultat**

**de l'exercice**                    **182 058**                    **182 058**                    **1 282 410**                    **1 490 126**                    **-1 261 137**                    **818.49%**

**Remb.capital**                    **285 600**                    **285 600**                    **181 300**                    **273 300**                    **12 300**                    **95.69%**

**Immobilisations**                                                          **16 843**                    **19 028**                                       **0.00%**

**Affectations**

Activités d'invest.                    0                    0                    0                    0                    0                    0.00%

Surplus non aff.                    -81 423                    -81 423                    0                    -81 423                    0                    100.00%

Surplus acc.aff.	-42 119	-42 119	-9 966	-9 691	-32 428	0.00%
Fonds de roul.	20 000	20 000	20 000	20 000	0	100.00%
Rés.fonc.fonds rés.	0	0	0		0	0.00%
	<b>-103 542</b>	<b>-103 542</b>	<b>10 034</b>	<b>-71 114</b>	<b>-32 428</b>	<b>68.68%</b>

<b>Surplus</b>						
<b>de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 107 919</b>	<b>1 306 967</b>		

**RAPPORT MENSUEL  
ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT**

**Rapport mensuel de septembre 2020  
Pour la période du 1er janvier au 30  
septembre 2020**

	Budget 2020	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 30-09-2019	Recettes/ dépenses réelles au 30-09-2020	Disponible	%
--	-------------	---------------	---	---	------------	---

**Revenus d'investissement**

Taxes spéciales	0	0	0		0	0.00%
Quotes-parts	0	0	0		0	0.00%
Transfert	0	0	-22 000	-129 841	0	0.00%
Contr.prom.autres	0	0	0		0	0.00%
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-22 000</b>	<b>-129 841</b>	<b>0</b>	<b>0.00%</b>

**Dépenses d'investissement**

Adm.générale	0	0			0	0.00%
Sécurité publique	21 000	21 000	34 181	23 691	-2 691	112.82%
Transport	70 000	70 000	18 405	55 051	14 949	78.64%
Hygiène du milieu	6 000	6 000	127 122	45 676	-39 676	761.26%
Amén.urb.zonage	95 000	95 000	13 205	198 799	-103 799	209.26%
Loisir & culture	0	0	46 867	13 000	-13 000	0.00%
	<b>192 000</b>	<b>192 000</b>	<b>239 780</b>	<b>336 217</b>	<b>-144 217</b>	<b>175.11%</b>

**Conciliation à des fins budgétaires**

**Autres investissements**

Propriétés destinées à la revente	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
Placements à titre d'investissement	0	0	0	0	0	0
Participation dans entrepr.municip.	0	0	0	0	0	0
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Financement**

Financement à l.t. act. Investiss.	0	0	-2 952 800	0	0	0.00%
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2 952 800</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.00%</b>

**Affectations**

Activités fonction.	0	0	0			0
---------------------	---	---	---	--	--	---

Surplus non aff.	-126 000	-126 000	0	-126 000	0	100.00%
Surplus affecté	-25 000	-25 000	-126 166	-48 388	23 388	193.55%
Fonds de roul.	-41 000	-41 000	0		-41 000	0.00%
	<b>-192 000</b>	<b>-192 000</b>	<b>-126 166</b>	<b>-174 388</b>	<b>-17 612</b>	<b>90.83%</b>

<b>Total sources</b>						
<b>de financement</b>	<b>-192 000</b>	<b>-192 000</b>	<b>-3 100 966</b>	<b>-304 229</b>	<b>-17 612</b>	<b>158.45%</b>

<b>Surplus (déficit)</b>						
<b>de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-2 861 186</b>	<b>31 988</b>		

211-10-2020

**b) Ratification des dépenses effectuées par le secrétaire-trésorier.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
 APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de ratifier les dépenses suivantes effectuées par le secrétaire-trésorier pour le mois de septembre 2020 au fonds d'administration pour un montant de 564 986,48 \$.

**DÉPENSES DE SEPTEMBRE 2020 EFFECTUÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
<b>SALAIRES, DÉPLACEMENTS ET REPRÉSENTATION</b>		
Salaires	16-08-2020 au 29-08-2020	29 222.17 \$
	30-08-2020 au 12-09-2020	26 587.66 \$
	13-09-2020 au 26-09-2020	27 567.23 \$
Gouvernement du Qc	Remises d'août 2020	31 922.44 \$
Bouchard, Carl	Remb. dépenses, gant, mat. Pancarte parc	45.51 \$
Cloutier, Jean-Philippe	Remb. dép. cellulaire aout et sept. 2020	90.00 \$
Lord, Stéphen	Remb. dép. cellulaire août et sept. 2020	139.02 \$
Pilote, Nicolas	Remb. dép. kilométrage et téléphone	192.61 \$
		<b>115 766.64 \$</b>
<b>CONTRATS</b>		
Agat Laboratoire	Analyses d'eau pot. et eaux usées	613.05 \$
Agro Enviro Lab	Analyse coliformes totaux, rue François-Duval	112.68 \$
Aquatech	Opér. équip. eau potable, sept. 2020	7 609.91 \$
	Opér. équip. eaux usées, sept. 2020	2 536.63 \$
	Suivi des neiges usées, sept. 2020	105.39 \$
Canadien National	Passages à niveau, août 2020	949.00 \$
Courrier Purolator	Frais transp. analyses eau potable et usées	41.62 \$
	Frais de transport usine	16.26 \$
	Frais de transport service incendie	84.78 \$
Dubé Marianne	Conciergerie Vigie du 16-08 au 29-08-2020	384.62 \$
	Conciergerie Vigie du 30-08 au 12-09-2020	384.62 \$
	Conciergerie Vigie du 13-09 au 26-09-2020	384.62 \$
Fabrique de St-Jean-Port-Joli	Loc. d'espace antenne internet sans fil 2020	1 500.00 \$
Gagnon, Priscille	Contrat loc.équip.embell.,16-08-20/29-08-20	580.00 \$
	Contrat loc.équip.embell.,30-08-20/12-09-20	580.00 \$
	Contrat loc.équip.embell.,13-09-20/26-09-20	580.00 \$
Gestion Éco-Vert-Dur	Accès citoyens, juillet et août 2020	4 599.00 \$
Groupe Bouffard	Collecte sélective, août 2020	2 177.02 \$
Jalbert, Tommy	Support technique Parc Robichaud 2020, 1/1	300.00 \$

Les Entr. JR Morin inc.	Amén. Intersection 132/204	187 801.08 \$
Lizotte Murielle	Conciergerie MCJ, septembre 2020	800.00 \$
MRC de L'Islet	Quote-Part 2020, 3/3	129 528.00 \$
Novicom Technologies inc.	Accès réseau cellulaire, sept. 2020	224.95 \$
	Accès réseau cell., ajout août et sept. 202	50.80 \$
Pelletier, Rosaire	Entretien pelouse, Parc du Quai, 2/2	533.34 \$
	Entretien pelouse, Parc Fleury, 2/2	533.33 \$
	Entretien pelouse, Parc des Trois Béréts, 2/2	533.33 \$
Qc.Skateboardcamp	Activité skate, démonstration et compétition	3046.84 \$
Régie de la Maurice	Enfouissement et redevances août 2020	14 770.20 \$
Rousseau Jean-François	Conciergerie édifice municipal, août 2020	3 046.84 \$
	Conciergerie 20, ch. du Roy Est, août	275.94 \$
Saint-Pierre, Hélène	Entr. des toilettes de 15 mai au 15 sept 2020	16 000.00 \$
	Entr. toilettes Domaine 29 juin au 6 août 2020	990.00 \$
	Ramassage poubelles du 19 au 27 juillet 2020	180.00 \$
	Ramassage poubelles 15 et 16 août 2020	80.00 \$
	Produits de nettoyage	80.45 \$
Service Sanitaire A. Deschênes	Contrat enlèv. ordures et récup. sept. 2020	13 114.29 \$
Tetra Tech QI inc.	Addenda au plan d'intervention	2 458.94 \$

**397 587.53 \$**

#### **SUBVENTIONS - DONS**

Amphithéâtre L'Islet-Nord	Aide financière muni. Immo. 2020	15 000.00 \$
Club de golf Trois-Saumons	Aide financière muni., 3/3	8 000.00 \$
COFEC	Aide financière muni. Septembre 2020	5 525.00 \$
Fabrique de St-Jean-Port-Joli	Aide financière cours de musique	2 000.00 \$
OMH St-Jean	Participation muni. OMH 2020, 3/4	6 187.25 \$

**36 712.25 \$**

#### **COTISATIONS - ABONNEMENTS - QUOTES-PARTS**

**0.00 \$**

#### **FORMATION - CONGRÈS**

**0.00 \$**

#### **HYDRO-QUÉBEC**

Hydro Québec	Vigie	
	Éclairage des rues	1 325.26 \$
	Enseigne 921 Gaspé O.	21.28 \$
	Enseigne 900, 2e rang O.	42.54 \$
	Enseigne 801 Gaspé E.	21.28 \$
	Maison Communautaire Joly	1 763.05 \$
	Imm. 438 rte de l'Église	43.20 \$
	Poste Normandin, rue de l'Église	253.72 \$
	Poste Rousseau	109.02 \$
	Poste Ministère des Transports	220.57 \$
	Kiosque	226.95 \$
	20 Ch. du Roy Est, service	89.63 \$
	Quai	124.50 \$
	Domaine	605.64 \$
	Parc Robichaud	114.35 \$

Garage municipal	321.97 \$
Usine de filtration	2 192.65 \$
Étangs	1 910.88 \$
Poste Auberge du Faubourg	117.54 \$
Salle GO	205.87 \$
Centre municipal	1 105.85 \$
Purge 495 du Moulin	28.35 \$

**10 844.10 \$**

#### **TÉLÉPHONE**

Groupe Négotel Inc.	Lignes centrex 22-09-20 au 21-10-20	586.47 \$
Télus Québec	Wifi facture 28-09-2020, cpt 5086180384	569.13 \$
	Wifi garage, usine du 28-09, cpt 5078015493	166.61 \$
Télus Mobilité	Téléphone cell. garage, septembre 2020	31.34 \$

**1 353.55 \$**

#### **AUTRES**

Assoc. de location salles du QC	Publicité loc. de salle 26-10-20 au 25-10-21	87.38 \$
Clergue Janine	Élect. panneau de traverse, 01-09-19/01-09-20	75.00 \$
Club de golf Trois-Saumons	Certificats cadeaux	125.00 \$
Les Bisons Chouinard	Remb. taxes payées en trop	281.58 \$
Pages Jaunes	Publicité sept. 2020	146.41 \$
Pelletier, Sarah	Remb. dépôt salle, annulation	250.00 \$
Quadiant	Timbres, contrat du 01-11 20 eu 31-10-2021	1 757.04 \$

**2 722.41 \$**

**564 986.48 \$**

#### **Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

212-10-2020

#### **c) Présentation des comptes du mois pour approbation.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
 APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier  
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter et de payer les comptes suivants pour un montant total de 63 090,89 \$:

#### **COMPTES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2020 POUR APPROBATION**

<b>NOM</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>
<b>ACHATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL</b>		
6 Tem IT Inc.	Support inform. et achat ordinateur voirie	1 234.06 \$

Addénergie ADN	Serv.gest. borne élect. 01-09-20/31-08-23	862.31 \$
Communication	Licence et alertes municipales août	137.49 \$
Avantis Coopérative	Peinture Maison communautaire Joly	58.97 \$
Bureautique Côte-Sud	Lecture photocopieur août 2020	250.89 \$
	Fourniture de bureau	40.71 \$
Jalbertech	Réparation lumières de rues	271.25 \$
Journal L'Attisée	Publicité, sept 2020	381.28 \$
MRC de L'Islet	Service rég. Inspecteur, août 2020	275.00 \$
P.A. Michaud	Tabliers, macarons	472.55 \$

**3 984.51 \$**

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR L'URBANISME**

Avantis Coopérative	Réparation eau app.8, 20 ch. du Roy Est	103.63 \$
	Fourniture de peinture, ciment	44.07 \$
Centre hort. Beau-Site	Fourniture pour aménagement jeux d'eau	119.51 \$
Const. Raymond	Refaire salle de bain app.1, répar. Larmier	
Legros inc.	au 20 ch. du Roy Est	4 110.35 \$
Journal L'Attisée	Publicité, sept 2020	344.24 \$

**4 721.80 \$**

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LA VIE COMMUNAUTAIRE**

Avantis Coopérative	Crédit facture	-126.84 \$
Cie-9209-0109 Qc	Électrode pour défibrillateur	250.65 \$
ÉcoVerdure	Fertilisation terrain baseball	551.88 \$
	Décompactation champ extérieur	331.40 \$
	Engrais granulaire	422.22 \$
Jacques Caron inc.	Bloc urinoir	38.34 \$
Journal L'Attisée	Publicité, sept 2020	145.99 \$
Rgroup. Ski de fond raquette	Cotisation annuelle 2020-2021	385.71 \$

**1 999.35\$**

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LES TRAVAUX PUBLICS**

A1 Hydraulique	Réparation faucheuse	933.68 \$
Air Liquide Canada	Propane, acétylène, marteau	514.79 \$
Avantis Coopérative	Fil galvanisé, antigel, batterie	151.89 \$
	Crédit contenants vides	-68.99 \$
	Asphalte froide, collier, épipette	141.60 \$
	Bois pour pancarte, œillet	44.19 \$
	Bardeau, cèdre, scellant	27.48 \$
	Ciseau, lame, adhésif	167.80 \$
	Pinceau, chlore, sac-filtre, embout	63.32 \$
Buanderie R.D.L.	Nettoyage serviette, salopettes	75.89 \$
Centre Horticole		
Beau-Site	Insecticides	25.27 \$
Centre Multiservices		
JC inc.	Pièces de machinerie	116.85 \$
Construction B.M.L.	Réparation asphalte	1 878.54 \$
Deschênes	Valves	448.40 \$
Emco corporation	Asphalte froide	3 108.63 \$
Escali Pro	Lignage au quai	413.91 \$
Exca-Vac Const.	Hydrau. excavation valve	1 828.10 \$
Excavation Deave		
Caron	Gravier rue Charles-Bélanger	877.20 \$
Exc. R. Chouniard et Fils inc.	Transport bris aqueduc, sable, 0-3/4	911.96 \$

Excavation VCG inc.	Bris aqueduc route 132	2 455.87 \$
	Bris aqueduc, rue François-Duval	2 060.36 \$
Fortin Sécurité Médic enr.	Gants	380.09 \$
Gest.Éco-Vert-Dur	Rebus divers	467.03 \$
	Accès citoyens écocentre, sept. 2020	2 299.50 \$
Griffunrie	Cartouche d'encre	112.47 \$
J.L. Desrosiers & Fils inc.	Réparations de pneu	124.76 \$
Jacques Caron inc.	Produits d'hygiène	112.42 \$
Jalbertech inc.	Appel de service, station pompage	91.68 \$
	Appel de service, bureau municipal	114.80 \$
Les Équip. P-Paul Beaulieu	Palette de fan, souffleur	408.76 \$
Les Huiles Desroches inc.	Essence super	2 616.31 \$
	Diesel clair	4 203.06 \$
Novicom Technologies inc.	Installation radio	1 455.73 \$
Pièces & Acc.St-Jean Inc.	Insecticide, robinet, asphalte froide	114.57 \$
	Roulements, mousse isolante, clé, masque	483.28 \$
	Nettoyeur, meule, courroie, porte-clés	46.16 \$
	Perceuse, tampons de laine	223.18 \$
	Fil électrique, insecticide	95.05 \$
	Bague, raccord, adaptateur, cloueuse	288.19 \$
Port -Joli Pièces d'autos	Chiffon, graisse, filtre à air, batterie, retour	129.44 \$
	Douilles, nettoyeur, lubrifiant, adaptateur	58.33 \$
	Master, boyau, entonnoirs, rallonge, vis	178.22 \$
	Barre, adaptateur	67.27 \$
Produits Shell Can.	Essence	102.01 \$
Réal Huot	Boîtes de service, manchons	4 347.48 \$
REM Robitaille	Courroies, pièces diverses	443.04 \$
Équipement inc.	Couteaux, boulons, écrous	451.16 \$
Roger Gauvin inc.	Botte à cap	249.97 \$
Safety-Kleen Canada inc.	Nettoyeur	310.59 \$
SeauS Fuites inc.	Localisé fuite, rues du Quai et C-Bélanger	2 402.99 \$
Serrurerie Alain Dumais inc.	Poignée usine	885.31 \$
Service routier Éric Robichaud	Remorque, filtre, collier	554.88 \$
Soudure G & M St-Pierre	Fer	10.39 \$
Transdiff	Réparation transmission	1 934.25 \$
		<b><u>41 939.11 \$</u></b>

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LE SERVICE INCENDIE**

Ass.Chefs en séc. Incendie QC	Inscription congrès	339.18 \$
Centre Multiservices JC inc.	Pièce pour pompe à gaz, huile	152.07 \$
CMP Mayer inc.	Sac pour partie faciale	100.31 \$
Griffunrie	Couverture de dossier	8.04 \$
Municipalité de Saint-Aubert	Assist.-incendie, 290 rue Verreault #220	248.23 \$
Municipalité Tourville	Assistance 308, ave de Gaspé Est	208.43 \$
Novicom Technologies inc.	Réparation radio portatif	252.95 \$
	Achat radio portatif	1 045.42 \$



Port-Joli Pièces autos	Lumière autopompe, huile à moteur	410.79 \$
	Batterie	173.61 \$
Rousseau Métal inc.	Tablette inclinable, panneau	148.91 \$
SP Médical	Siège de transfert	128.33 \$

**3 216.27 \$**

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LES USINES DE FILTRATION ET D'ÉPURATION**

Avantis Coopérative	Adapteur	8.03 \$
CWA Mécanique de procédé	Rempl. Chaînes de 3 pompes poste Caron	3 284.55 \$
Exca-Vac		
Environnement	Lavage à l'air, filtre 2	1 207.24 \$
Jacques Caron inc.	Gants de nitrile	58.60 \$
Javel Bois-Francis	Hypochlorite	241.45 \$
Messer Canada inc.	Oxygène	1 621.32 \$
Veolia Water Techn. Canada	Réactif pour l'analyseur monochloramine	590.78 \$

**7 011.97 \$**

#### **ACHATS AUTORISÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE**

Journal L'Attisée	Publicité, sept 2020	217.88 \$
-------------------	----------------------	-----------

**217.88 \$**

**TOTAL DES ACHATS: 63 090.89 \$**

#### **Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

#### **4.2 Demandes adressées au conseil.**

213-10-2020

##### **Demande de Soupe au bouton.**

ATTENDU QUE Soupe au bouton entend faire une collecte de fonds en faisant un barrage routier à l'intersection des routes 132 et 204 le samedi 4 septembre 2021 entre 10h00 et 14h30;

ATTENDU QUE pour ce faire, une approbation de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli est nécessaire;

ATTENDU QUE Soupe au bouton demande à la municipalité le prêt d'équipement pour la signalisation, le tout en conformité avec les exigences du ministère des Transports;

ATTENDU QUE cette collecte de fonds doit aussi être autorisée par le ministère des Transports et la Sûreté du Québec;

ATTENDU QUE le conseil municipal considère que la période demandée pour la collecte de fonds pourrait être réduite;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de permettre à Soupe au bouton la collecte de fonds le **samedi 28 août 2021** plutôt que le samedi 4 septembre 2021 de 10h00 à 14h30 à l'intersection des routes 132 et 204.

214-10-2020

**Demande de l'AQDR pour un local.**

(Mme Lyne Jacques désire se retirer de cette discussion).

ATTENDU QUE l'Association de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées demande à la municipalité de pouvoir louer la maison au 438 route de l'Église;

ATTENDU QUE la maison au 438 route de l'Église sera libre à compter du 1<sup>er</sup> novembre prochain, car la CDC a loué un autre espace à la Maison communautaire Joly au local 22A;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite louer un espace dans cette maison à un tarif similaire au pied carré à ce que l'on retrouve à la Maison communautaire Joly au 3<sup>e</sup> étage;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de louer un espace dans le bâtiment au 438 route de l'Église à l'AQDR au tarif de 2,20 \$/pied carré à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 30 avril 2021.

215-10-2020

**Demande du CPA de Saint-Jean-Port-Joli.**

ATTENDU QUE le Club de patinage artistique demande à la municipalité un don afin de combler le manque à gagner créé par l'abandon de la compétition Invitation Côte-Sud en novembre prochain (COVID-19);

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'étudier cette demande dans le cadre du renouvellement des subventions aux organismes pour l'année 2021 durant la préparation du prochain budget.

**Demande de madame Louise Gravel-piétons au quai.**

Cette demande sera analysée à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal en novembre prochain.

**4.3 Correspondance.**

Le secrétaire-trésorier dépose la correspondance suivante :

Procès-verbaux

MRC de L'Islet

Session régulière du 13 juillet 2020.

Autres

Benoit Charrette, ministre de l'Environnement Publication du règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement) REAFIE dans la Gazette officielle du Québec le 2 septembre 2020.

Comité des anniversaires de mariage Report de la célébration en 2021.

MRC de L'Islet Résolution 8596-09-20, travaux d'entretien prévus en 2020 dans les cours d'eau sur le territoire de la MRC.

MRC de L'Islet Résolution 8595-09-20, règlement no : 1-2020, modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement (SADRR) de la MRC de L'Islet.

VieLien Publication automne 2020.

216-10-2020 4.4. Contrats de déneigement pour l'hiver 2020-2021.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accorder le contrat de déneigement à **Déneigement André Pelletier** pour les endroits suivants :

- Chemin de l'Anse-à-Caronette pour un montant de 3 375 \$ plus taxes incluant l'ajout de sable au besoin.
- 20 chemin du Roy Est pour un montant de 600 \$ plus taxes incluant l'ajout de sable au besoin.
- Maison communautaire Joly pour un montant de 1 650 \$ plus taxes incluant l'ajout de sable au besoin.
- L'Anse-Saint-Jean pour un montant de 2 900 \$ plus taxes incluant l'ajout de sable au besoin.

d'accorder le contrat de déneigement à **Entreprises JCA Triades inc.** pour l'endroit suivant :

- L'entrée à l'usine de filtration à Saint-Aubert pour un montant de 1 400 \$ plus taxes incluant l'ajout de sable au besoin.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

217-10-2020 4.5 **Cadeaux des Fêtes pour les comités municipaux.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli désire remercier ses employés et bénévoles pour leur travail et implication lors de l'année 2020 tout en renforçant le sentiment d'appartenance envers leur municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de faire l'achat de chandails avec le logo municipal pour les bénévoles œuvrant pour les différents comités de la municipalité ainsi que les employés(es).

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

218-10-2020 4.6 **Nomination d'un deuxième représentant municipal à la COFEC.**

ATTENDU QUE monsieur le conseiller Jean-Pierre Lebel a été mandaté par le conseil municipal à la séance ordinaire du mois de mai 2020 pour siéger au conseil d'administration de la COFEC;

ATTENDU QUE dans son désir de maintenir une étroite collaboration, la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a demandé à la COFEC de pouvoir être représenté par deux personnes, dont une sur le comité exécutif de la COFEC;

ATTENDU QUE la COFEC a accepté cette demande à sa réunion du conseil d'administration du 18 août dernier;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de nommer le directeur général de la municipalité à titre de représentant municipal au conseil d'administration de la COFEC. Pour sa part, monsieur Jean-Pierre Lebel, déjà nommé comme représentant, pourra également siéger au comité exécutif de la COFEC.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

de nommer monsieur Stanley Bélanger comme substitut en remplacement de monsieur Jean-Pierre Lebel.

219-10-2020 4.7 **Compensation pour le camion de déneigement 2020.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

qu'à partir de l'année financière 2021, pour les immeubles imposables dont la valeur est de 3 000 \$ et moins, il ne sera pas prélevé, chaque année durant le terme de l'emprunt pour le camion de déneigement 2020, une compensation de 10 \$.

220-10-2020 4.8 **Mandat à Tetra Tech pour le développement résidentiel Picard.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de mandater Tetra Tech Qi pour exécuter les tâches suivantes en lien avec le développement résidentiel Picard pour un montant d'honoraires de 10 000 \$ plus taxes :

- Mise à jour des plans et devis;
- Production d'une nouvelle demande de CA;
- Discussion avec le MELCC pour la compensation pour la destruction des milieux humides;
- Support technique pendant l'appel d'offres et analyse des soumissions.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

221-10-2020 4.9 **Entente relative à la gestion du programme de supplément au loyer.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR : M. Anthony Hallé  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli autorise l'ORH de L'Islet à gérer en son nom les suppléments au loyer dans le cadre du programme Supplément au loyer – Programme PSL1 et qu'elle s'engage à en assumer 10 % des coûts pour la durée de l'entente du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 31 mars 2025.

**Certificat de disponibilité de crédit.**

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

222-10-2020 4.10 **Appui au dépôt d'une demande collective par la MRC de L'Islet au volet Soutien à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînées.**

ATTENDU l'importance qu'accorde le conseil de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli à l'épanouissement des aînés et compte prendre en compte les besoins et priorités des aînés dans la détermination des orientations et projet de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli souhaite mobiliser les principaux acteurs de son territoire afin de se doter d'un nouveau plan d'action en faveur des personnes aînées;

ATTENDU QUE le plan d'action actuel est échu ou le sera dans moins de 12 mois;

ATTENDU QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux a lancé un appel à projets au volet Soutien à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînées.

ATTENDU QUE ce volet du programme permet de soutenir des démarches collectives dans laquelle la MRC coordonne la réalisation de plan d'action dans chacune des municipalités faisant partie de la démarche, avec l'étroite collaboration de celles-ci, en plus de définir un plan d'action pour l'ensemble de la MRC;

ATTENDU QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux a lancé un appel à projets au volet Soutien à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînées;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier  
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli donne son accord de participer à une démarche collective regroupant plusieurs municipalités de la MRC de L'Islet, coordonnée par cette dernière, et de désigner madame Lyne Jacques comme personne élue responsable des aînés.

## **5. URBANISME ET ENVIRONNEMENT :**

223-10-2020 **5.1 Avis de motion visant l'adoption d'un règlement décrétant une dépense et un emprunt de 500 000 \$ pour financer le programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques.**

Monsieur Pierre Bussières donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire du conseil un projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt de 500 000 \$ pour financer le programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques.

**5.2 Présentation d'un projet règlement décrétant une dépense et un emprunt de 500 000 \$ pour financer le programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques.**

Le projet de règlement suivant est présenté et déposé par monsieur Pierre Bussières :

**1. OBJET**

Afin de financer le programme de réhabilitation de l'environnement, le conseil est autorisé à dépenser et à emprunter **une somme n'excédant pas 500 000 \$** incluant les frais de financement.

**2. EMPRUNT**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est par les présentes autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 500 000 \$ **sur une période de dix (10 ans).**

**3. IMPOSITION**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement exigé, et il sera prélevé, annuellement durant le terme de l'emprunt, de **chaque propriétaire d'un immeuble imposable**

**bénéficiaire du programme**, une compensation d'après la valeur des travaux individuels effectués sur ledit immeuble.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement du capital de l'emprunt en proportion de l'aide financière accordée sur chacun des immeubles bénéficiaires dont le propriétaire est assujéti aux paiements de cette compensation.

#### **4. PAIEMENT COMPTANT**

Les propriétaires inscrits au programme pourront se prévaloir de la clause de paiement comptant et acquitter, au plus tard, 30 jours avant la date de renouvellement de l'emprunt, le solde dû de l'emprunt qui lui est imputable.

#### **5. SIGNATURE**

Le maire ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier sont, par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires ou utiles aux fins de l'exécution des dispositions du présent règlement.

#### **6. ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

#### 224-10-2020 5.3 **Demande d'adhésion à l'entente pour la vidange des fosses septiques-MRC de L'Islet.**

ATTENDU QU'un service de vidange des fosses septiques est offert par la MRC de L'Islet en collaboration avec d'autres municipalités de son territoire;

ATTENDU QUE l'entente de service avec Campor Inc. fait suite à un appel d'offres réalisé par la MRC de L'Islet au nom des municipalités participantes;

ATTENDU QUE l'entente est ouverte à l'adhésion des autres municipalités sur le territoire;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'informer la MRC de L'Islet que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli désire adhérer à l'entente pour le service de vidange des fosses septiques et ce, à compter de 2021.

#### 225-10-2020 5.4 **Demande de permis pour le 481 chemin du Moulin (P.I.I.A).**

ATTENDU QUE le propriétaire du 481 chemin du Moulin a déposé une demande de permis pour la rénovation du bâtiment principal et la construction d'un bâtiment accessoire;

ATTENDU QUE les documents requis pour l'analyse du dossier ont été déposés par le demandeur;

ATTENDU QUE cette maison est située dans une aire patrimoniale et qu'elle a été construite avant 1946;

ATTENDU QUE le projet vise à remplacer une fenêtre en façade de la résidence.  
La fenêtre sera à battant de type 6 carreaux;

ATTENDU QUE le projet vise la construction d'un bâtiment accessoire dont le rendu final s'harmonisera avec le bâtiment principal quant aux matériaux, à la couleur et la forme du bâtiment;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis pour le projet de rénovation et de construction pour le 481 chemin du Moulin;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR :           Mme Lyne Jacques  
APPUYÉ PAR :                 M. Pierre Bussières  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour le 481 chemin du Moulin afin de permettre la rénovation du bâtiment principal (remplacement d'une fenêtre) et la construction d'un bâtiment accessoire tel que présenté au comité consultatif d'urbanisme.

226-10-2020   **5.5**   **Demande de permis pour le 905 avenue de Gaspé Ouest (P.I.I.A).**

ATTENDU QUE le propriétaire du 905 avenue de Gaspé Ouest a déposé un projet de construction d'une résidence principale;

ATTENDU QUE les documents requis pour l'analyse du dossier ont été déposés par le demandeur;

ATTENDU QUE le projet est situé dans une aire patrimoniale;

ATTENDU QUE le projet rencontre les objectifs et critères édictés au règlement sur l'implantation et l'intégration architecturale quant à l'implantation, la volumétrie, la forme et les matériaux;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis pour le projet de construction pour le 905 avenue de Gaspé Ouest;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR :           M. Anthony Hallé  
APPUYÉ PAR :                 Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour le 905 avenue de Gaspé Ouest afin de permettre la construction d'une résidence principale telle que présentée au comité consultatif d'urbanisme.

**6. VIE COMMUNAUTAIRE :**

227-10-2020   **6.1**   **Demande au fonds de développement des territoires.**

ATTENDU le dépôt d'une demande de soutien qui a été déposée à la MRC de L'Islet pour soutenir l'étude de faisabilité pour l'implantation d'un économusée, et ce, dans le cadre du Fonds d'appui aux initiatives culturelles;

ATTENDU le fait que la MRC de L'Islet a étudié notre demande et qu'elle nous conseille plutôt de déposer cette même demande dans le cadre du Fonds de développement des territoires;



EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières  
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'autoriser monsieur Martin Picard à soumettre une demande de soutien financier à la MRC de L'Islet pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur l'implantation d'un économusée, dans le cadre du programme du Fonds de développement des territoires.

228-10-2020 **6.2 Motion de félicitations pour le personnel du camp d'été 2020.**

Le conseil municipal tient à remercier et féliciter de façon unanime tout le personnel du camp d'été et de la piscine du Domaine de Gaspé, ainsi que le directeur de la vie communautaire et le coordonnateur des loisirs, pour l'excellent travail effectué cet été auprès des jeunes, et ce, dans des conditions difficiles créées par la pandémie générée par le COVID 19.

**7. TRAVAUX PUBLICS :**

229-10-2020 **7.1 Départ de madame Dominique Caron aux travaux publics.**

Le conseil municipal tient à remercier et féliciter de façon unanime madame Dominique Caron pour son travail effectué aux travaux publics durant les dernières années.

**8. SERVICE INCENDIE :**

230-10-2020 **8.1 Demande d'aide financière pour la formation de pompiers.**

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli prévoit la formation de **2 pompiers pour le programme Pompier I** et de **5 pompiers pour le programme Pompier II** au cours de la prochaine année pour répondre

efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de L'Islet en conformité avec l'article 6 du Programme;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de L'Islet.

## **9. AUTRES :**

231-10-2020 **9.1 Motion de remerciements à madame Diane Gendron et monsieur Michel Chassé.**

Le conseil municipal tient à remercier de façon unanime madame Diane Gendron ainsi que monsieur Michel Chassé pour leur carrière journalistique en leur souhaitant le meilleur pour leurs retraites bien méritées. Leur dévouement envers les gens, les commerces et les organismes de la région visant à faire connaître l'accomplissement d'activités ou de projets et des histoires de vie est digne de mention.

## **10. Période de questions.**

Le maire répond aux questions qui lui sont posées. Les sujets abordés à ce point se retrouvent en annexe du procès-verbal.

232-10-2020 **11. Clôture et levée de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel  
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de lever la séance à 20: 50 heures.

---

Normand Caron, maire

---

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

Je, Normand Caron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

## **ANNEXE**

### **Sujets abordés lors de la période de questions :**

- Suggestion de réviser le salaire des brigadiers scolaires.
- Demande de précisions sur le règlement d'emprunt de 500 000 \$.
- Déplacements sécuritaires pour nos aînés au coeur de village.
- Précisions apportées sur le contrat de vidange des fosses septiques.